

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1 - Organisme qui passe le marché** : Commune de TERVAL
1 Rue Augustin de Hargues – La Tardière
85120 TERVAL
☎ 02.51.69.68.79
- 2 - Mode de passation du marché** : Procédure adaptée (art L. 2123-1 et R. 2123-1 et R.2123-7 du code de la commande publique)
- 3 - Objet du marché** : Programme voirie 2024 sur la Commune de TERVAL
- 4 - Dossier à retirer** : Téléchargeable gratuitement sur le site www.marches-securises.fr
- 6 - Date limite de remise des offres** : LE VENDREDI 02 AOÛT 2024 A 17H00
- 7 - Lieu de remise des offres** : Par voie électronique sur le site www.marches-securises.fr
- 8 - Critères de jugement des offres** : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (Valeur technique de l'offre : 60 % – Prix de l'offre : 40 %). Les variantes ne sont pas autorisées.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de mener s'il le juge nécessaire, une négociation avec les 3 candidats ayant remis les offres jugées les meilleures issues du premier classement.
- 9 - Justificatifs à produire** : justificatifs visés aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique
- 10 - Délai de validité des offres** : 120 jours
- 11 - Renseignements** : par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur
- 12 - Date d'envoi à la publication** : LE MERCREDI 03 JUILLET 2024
- 13 - Procédure de recours** :
- Instance chargée des procédures de recours** :
Personne morale, Organisme, Etablissement : Tribunal administratif de Nantes
Adresse : 6, allée de l'Ile-Gloriette, 44041 NANTES
Téléphone : +33 240994600
Télécopieur : +33 240994658
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr